

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Ford Tourneo Courier (2014 -)

Ford Transit Courier (2014 -)

N° de cat. F-305

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-305** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-305** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

| | |
|---|---|
| M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm) | M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm) |
|---|---|

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-305** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

| | |
|---|--|
| Type: F-305 A50-X E20 55R-01 4243 D = 7,1 kN S = 75 kg | Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage. |
|---|--|

$R = 1200 \text{ kg}$

Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme $9,81 \text{ m/s}^2$)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **F-305** consiste en éléments suivants :

- | | |
|--|-------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Support droit | - 1 pièce |
| 5. Support gauche | - 1 pièce |
| 6. Rondelle spéciale $\text{Ø}24/\text{Ø}8,5 \times 2$ | - 4 pièces |
| 7. Vis M8x25 | - 2 pièce |
| 8. Vis M12x35 | - 4 pièces |
| 9. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 10. Vis M12x110 | - 4 pièces |
| 11. Rondelles élastique $\text{Ø}8,2$ | - 2 pièces |
| 12. Rondelles élastique $\text{Ø}12,2$ | - 10 pièces |
| 13. Rondelle ronde $\text{Ø}13,0$ | - 10 pièces |
| 14. Écrou M8 | - 2 pièces |
| 15. Écrou M12 | - 10 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **F-305**, il faut suivre la notice au-dessous :

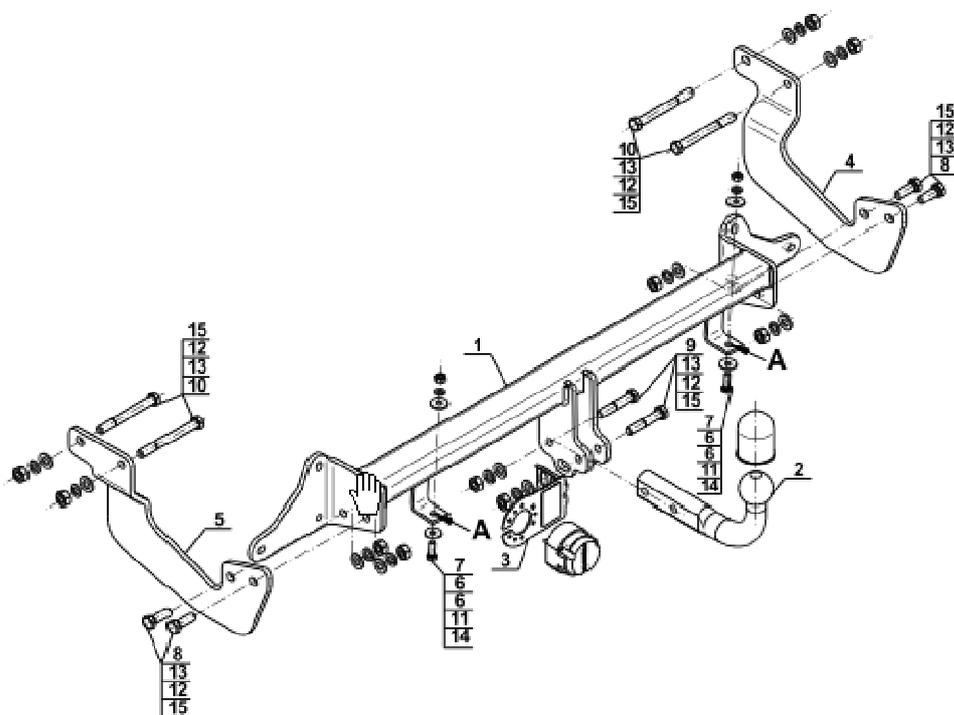
1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite pas** la coupure du pare-chocs arrière mais il nécessite son démontage.
2. Démontez le pare-chocs arrière avec son support (support ne sera plus utilisé).
3. Mettre le support droit (4) et gauche (5) à l'intérieur des longerons et serrer en utilisant des vis M12x110 (10) avec des rondelles rondes 13,0 (13), des rondelles élastiques 12,2 (12) et des écrous M12 (15).
4. Glisser la poutre principale (1) entre les supports et serrer avec la bande arrière en utilisant des vis de fabrication, restées après démontage de renforcement.
5. Serrer la poutre principale (1) avec les supports (4, 5) en utilisant des vis M12x35 (8) avec des rondelles rondes 13,0 (13), des rondelles élastiques 12,2 (12) et des écrous M12 (15).
6. Monter le pare-chocs arrière et serrer les vis M8x25 (7) aux points A avec des rondelles 24/8,5x2 (6), des rondelles élastiques 8,2 (11) et des rondelles écrous M8 (14).
7. Visser la boule (2) et le support à la prise électrique (3) à la poutre principale en utilisant des vis M12x65 (9) avec des rondelles rondes 13,0 (13), des rondelles élastiques 12,2 (12) et des écrous M12 (15).

La mise en pratique de cette instruction assure le montage et l'exploitation correcte de l'attelage à boule F-305.

Après le montage du dispositif d'attelage à boule **F-305**, il faut obtenir l'inscription dans **le certificat d'immatriculation** de véhicule.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **F-305** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :



ATTENTION :

Le faisceau électrique n'est pas inclus dans le prix.

N° de cat. F-305